

L'IMPARTIAL

1,40 € - N° 2834
redaction@pa-impartial.com

Fondé en 1983 - 123^e Année - Hebdomadaire habilité à recevoir les annonces légales

Rédaction-Administration : 45, Place Jean Jaurès - B.P 56 - 26102 ROMANS

Tél. 04.75.72.72.20 - Fax. 04.75.05.28.47

Jeudi 27 Avril 2006

Les antennes-relais de mobiles en question.

La guerre des ondes



Vingt ans après Tchernobyl, l'ancienne députée drômoise, Michèle Rivasi, fondatrice de la Criirad, repart au combat ! Cette fois son cheval de bataille porte sur les antennes relais. Jeudi soir, elle était à Romans, pour défendre les intérêts des habitants de Romans, Bourg-de-Péage (SOS Antennes Romans - Bourg-de-Péage) et de Larnage. Elle apporta deux bonnes nouvelles.

Dont l'engagement du Président du Conseil général, Didier Guillaume, à faire enlever l'antenne située près de l'école République, à Bourg-de-Péage. page 2

(Reportage de Stéphanie...)

ANTENNES DE TÉLÉPHONIE MOBILE

Les opposants s'organisent

Michèle Rivasi a eu un franc succès en annonçant, jeudi soir à la salle Charles-Michels, le prochain démontage de l'antenne-relais de téléphonie mobile de l'école Jean-Moulin à Bourg-de-Péage. La fondatrice du Criirem (centre de recherche et d'information indépendantes sur les rayonnements électromagnétiques non ionisants) a divulgué cette nouvelle lors d'un débat organisé par le collectif SOS Antennes-relais Romans/Bourg-de-Péage.

Formée au mois de janvier par des riverains d'antennes-relais, notamment du quartier des Ors, mais aussi de Pizançon et de Larnage, ainsi que par des parents d'élèves, comme ceux de Bourg-de-Péage, cette association a fait un travail d'information auprès de la population ces dernières semaines. Environ 700 pétitions ont été distribuées. Elle compte maintenant intensifier son lobbying auprès des élus. Depuis 2001, des voix s'élèvent des deux rives de l'agglomération pour dénoncer les « atteintes à la santé » que représenteraient ces antennes, aussi bien en ville que dans les campagnes, où leur puissance est plus forte.

Selon Michèle Rivasi, le



Le collectif dénonce notamment la forte puissance des relais installés en zone rurale, comme ici à Pizançon.

combat pour l'abaissement de la puissance des antennes à 0,6 volt par mètre, alors qu'elle est actuellement en France de 41 v/m pour les ondes GSM, est à un tournant. « Les opérateurs préfèrent les relais qui crachent loin aux micro-antennes. Ils ont peur de devoir en installer sur leurs marchés américains si la France donne l'exemple ».

Après Paris, qui a imposé 2 v/m, et Marseille, qui en est à 5 v/m, « l'Association des maires des grandes villes de France est d'accord pour imposer 0,6 v/m ». Elle pourrait

rencontrer les trois grands opérateurs en juin pour en discuter. « Si les grandes villes arrivent à mettre en place cette norme, alors les autres, comme Romans, suivront ». La décision des élus de Bourg-de-Péage tend à démontrer qu'un coin de la citadelle a été enfoncé.

Emmanuel SAINT-BONNET

POUR EN SAVOIR PLUS

SOS Antennes-relais,
04 75 05 13 96, 04 75 70 46 00,
sosantennesrelais@yahoofr,
www.criirem.org.

REPÈRES

12 ANTENNES DANS L'AGGLOMÉRATION

- SOS Antennes-relais a établi une liste des antennes visibles dans l'agglomération. À savoir :
- Ancien hôtel des Ors (Romans).
- Ecole Jean-Moulin (Bourg-de-Péage).
- HLM Petite-Ardoise (Bourg-de-Péage).
- Rue Chantecigale (Romans).
- Rue Chavant (Romans).
- Rue Claude-Bernard (Romans).
- Central téléphonique (Romans).
- Chemin des Méannes (Romans).
- Avenue Marius-Moutet (Romans).
- Avenue Pierre-Semard (Romans).
- Bâtiment EDF (Romans).
- Côte des Masses (Romans).

CE QUE DEMANDE SOS ANTENNES

- - Un seuil d'exposition maximal à 0,6 v/m.
- Le retrait et l'interdiction des antennes à moins de 100 mètres des établissements publics et des habitations.
- Une cartographie précise de l'implantation des relais.
- Des contrôles effectués par des organismes indépendants.

Les risques pour la santé

Selon la Criirem, « seules les études étrangères ou indépendantes sont dignes de foi » sur les risques sanitaires.

L'étude Santini (2001) souligne que les femmes et les plus de 60 ans sont plus exposés. Elle a recensé des pertes de mémoire, des maux de tête, des troubles du sommeil.

Une étude néerlandaise de 2003 révèle que les cobayes exposés aux ondes GSM développent davantage d'agressivité, et ceux exposés à l'UMTS souffrent d'une ré-

duction de l'attention visuelle.

En 2004, des scientifiques suédois tirent la sonnette d'alarme sur les risques de tumeur du nerf auditif. Le programme Reflex, organisé par sept pays européens, parle de ruptures de l'ADN, pouvant conduire à des cancers.

Enfin, le Pr Gandhi de l'université de l'Utah a démontré que les ondes des portables pouvaient traverser presque entièrement le cerveau d'un enfant de 5 ans. □

Quel seuil d'exposition ?

Le seuil d'exposition aux ondes électromagnétiques se calcule en volt par mètre (v/m). En France, les normes sont fixées (décret du 3 mai 2002) à 41 v/m pour les relais de 900 Mhz, 58 pour ceux de 1800, et 61 pour ceux de 2200. « Ce qui est beaucoup trop », estiment les opposants. « Les fréquences de 2100 Mhz étaient utilisées par l'armée, qui les abandonnées parce qu'elle les jugeait trop dangereuses », affirme Michèle Rivasi. Les directives européennes de 1989 et 1992 fixaient à 3 v/m l'exposition maximum. Un rapport du Parlement européen datant de 1999 préconise un seuil de 1 v/m. À Paris, la municipalité a imposé une norme à 2 v/m.

Soutenu par le Criirem, le projet de loi déposé en 2005 prévoit de ne pas dépasser les 0,6 v/m. □

POUR EN SAVOIR PLUS

L'Agence nationale des fréquences a établi une carte visible sur www.cartoradio.fr.

NORD-DRÔME

BOURG-DE-PÉAGE

Le relais de l'école Jean-Moulin en sursis

« J'ai demandé à Orange et France Télécom d'enlever le plus vite possible l'antenne de l'école Jean-Moulin ». Jean-Felix Pupel, maire, confirme la décision annoncée jeudi soir à Romans par Michèle Rivasi, présidente du Criirem (Centre de recherches indépendant d'informations sur les rayonnements électromagnétiques). Il satisfait ainsi à l'une des revendications du collectif SOS Antennes-relais Romans/Bourg-de-Péage, pour qui ce relais « n'est pas sans impact sur la santé des enfants ».

Selon l' élu, les opérateurs sont actuellement à la recherche d'une solution de repli. La commune leur a proposé un emplacement près

du cimetière, mais celui-ci ne semble pas techniquement satisfaisant. « Nous n'avons pas de critère d'implantation précis, mais nous n'accepterons pas que ce relais aille n'importe où », précise le maire.

Message reçu cinq sur cinq par le collectif. « Nous savons que les opérateurs sont en train de démarcher pour s'installer dans l'un des immeubles alentour », affirme Muriel Philippart, présidente du conseil local de parents d'élèves. Ce qui, du point de vue de SOS Antennes, qui milite aussi pour des implantations à plus de 100 mètres de habitations, ne résoudrait pas le problème.

L'association demande à rencontrer le maire et les opé-

rateurs, afin de mettre en place une charte tripartite (mairie-opérateurs-associations). « Personnellement, je suis assez optimiste, poursuit M^{me} Philippart. Il y a une prise de conscience. Si ça bouge ici, ça bougera sur d'autres points chauds, comme Valence ou Larnage ».

SOS Antennes-relais va aussi prochainement déposer sa pétition qui a recueilli 700 signatures.

Emmanuel SAINT-BONNET

POUR EN SAVOIR PLUS :

SOS Antennes-Relais
Romans/Bourg-de-Péage,
04 75 70 46 00,
sosantennesrelais—bdpromans@
yahoo.fr



Il sera démonté dès qu'on aura trouvé un autre emplacement.

Les antennes relais de mobiles en question

La guerre des ondes

Vingt ans après Tchernobyl, l'ancienne députée drômoise, Michèle Rivasi, fondatrice de la Criirad, repart au combat ! Cette fois son cheval de bataille porte sur les antennes relais. Jeudi soir, elle était à Romans, pour défendre les intérêts des habitants de Romans, Bourg-de-Péage (SOS Antennes Romans - Bourg-de-Péage) et de Larnage. Elle apportera deux bonnes nouvelles: dont l'engagement du président du Conseil général à faire enlever l'antenne située près de l'école République, à Bourg-de-Péage.

Fondatrice de la Criirad (Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité) après la catastrophe de Tchernobyl, en 1986, pour dénoncer les dangers du nucléaire et de la radioactivité, Michèle Rivasi repart au combat. En novembre 2005, elle a créé le Centre de recherche et d'information indépendantes sur les rayonnements électromagnétiques non ionisants qui regroupe aujourd'hui des professeurs de toute l'Europe et même certains scientifiques américains.

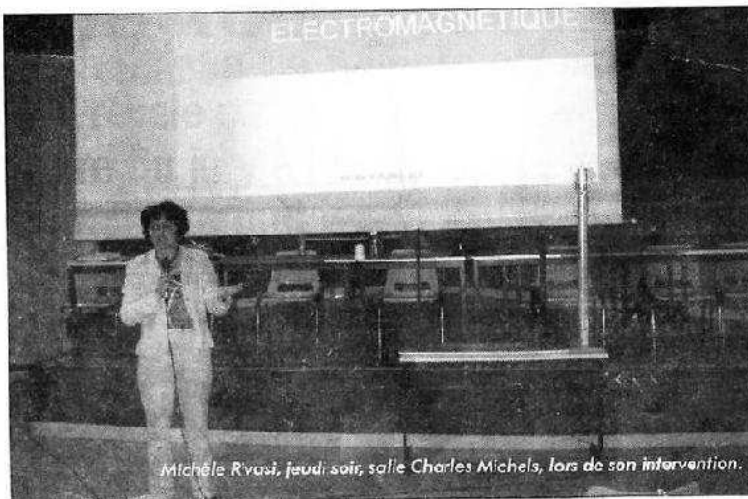
"Nous sommes dans le même type de désinformation qu'avec Tchernobyl !"

problème des antennes relais situées près des écoles République et Pagnol. Cinq cents enfants seraient concernés. A Romans, avec l'antenne implantée sur Hôtel des Ors. A Larnage, à proximité d'un lotissement.

Informer, mesurer, proposer

Le Criirem entre en piste afin de faire entendre raison aux hommes politiques comme aux opérateurs. Sera-t-il entendu ? Lors de sa conférence, la présidente du Criirem faisait un état

des lieux des effets sanitaires. Le public apprendait qu'à partir d'études qui ont été faites sur les lignes à haute tension, on a pu relever des pathologies cancéreuses (leucom du sein notamment), des pathologies cardiovasculaires, des troubles neurologiques, des avortements spontanés... "Il a été reconnu qu'à moins de 300 mètres de ces lignes, les cas de leucémies augmentent de 69%. Depuis 2001, un décret interdit toute construction



Michèle Rivasi, jeudi soir, salle Charles Michels, lors de son intervention.

près des lignes à haute tension et partout, peu de mesures le savent ! Elle constate le peu d'études qui ont été réalisées en France : "On reconnaît simplement que les personnes les plus sensibles aux ondes sont les femmes et les plus de 60 ans." Une étude hollandaise montre que les GSM ont des effets sur l'agressivité. En Suède, on a démontré qu'au bout de dix ans de l'utilisation de son portable, cela augmente les risques de tumeur du nerf auditif. Une étude menée conjointement par sept pays européens a permis de constater que les champs électromagnétiques ont des repercussions sur nos cellules. "Il peu même y avoir des ruptures des molécules d'ADN, ce qui entraîne des cancers." Une autre étude faite aux Etats-Unis a démontré que sur les enfants de 5 ans, le rayonnement des mobiles traverse presque totalement le cerveau.

Ensuite, Michèle Rivasi s'intéressa aux réglementations en vigueur en France. Notamment au décret du 3 mai 2002 qui autorise les opérateurs français à utiliser des normes très élevées. "Alors que la réglementation européenne autorise 1 volt par mètre, en France, celle-ci est de 11 volts par mètre ! Nous demandons, que la réglementation pour la France passe au plus vite à 0,6 volt par mètre." Ainsi, il n'y aurait

plus aucun danger.

"Nous sommes dans le même type de désinformation qu'avec Tchernobyl ! s'indigne l'ancienne députée. La situation en France n'inquiète beaucoup... Les institutions ne font rien, c'est affligeant de voir ça !" proteste Michèle Rivasi, toujours avec le même franc-parler. Le Criirem souhaite la création de laboratoires indépendants pour mesurer l'exposition de la population aux rayonnements électromagnétiques.

Ses autres inquiétudes portent sur des ondes encore plus fortes que celles utilisées par les "simples" GSM. Elles pensent à l'UMTS (qui permet d'avoir la télévision sur son téléphone, par exemple), au Wi-Fi, pour se connecter sans fil à internet et le Wi-max, encore plus puissant que le Wi-Fi. "La pollution électromagnétique va nettement augmenter et cela va aggraver les problèmes physiques !" assure-t-elle.

Deux bonnes nouvelles

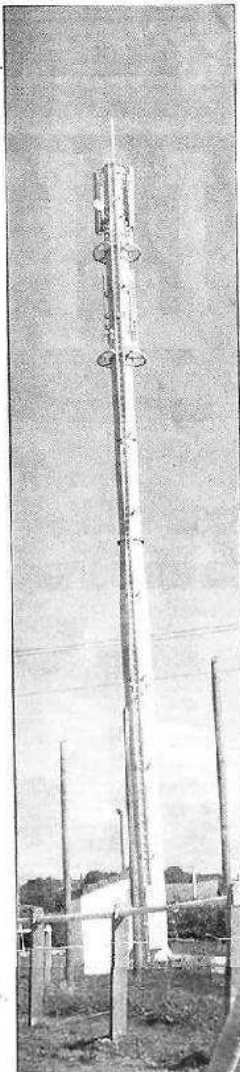
Mais Michèle Rivasi n'était pas venue sans apporter deux nouvelles en forme d'espoir aux Romanais et aux Péageois.

Tout d'abord, elle informe que l'as-

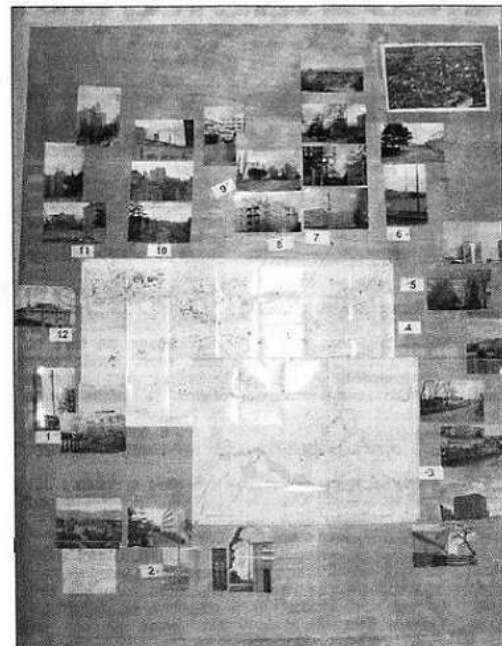
sociation française des maires des grandes villes (+ de 100 000 habitants) qui comprend 92 membres vient de conclure un accord pour passer à 0,6 V/m. "Si une première charte à 0,6 est signée, cela déboulera la situation dans les autres villes," estime la présidente.

Autre bonne nouvelle que SOS Antennes Romans - Bourg-de-Péage espère vite voir effective : "Le prési-

dent du Conseil général s'est engagé devant moi, à faire enlever l'antenne relais de l'école



Ainsi, à Bourg-de-Péage se pose le



Cartes de Romans et de Bourg-de-Péage montrant les lieux d'implantations d'antennes relais

Les 12 antennes visibles sur Romans - Bourg-de-Péage

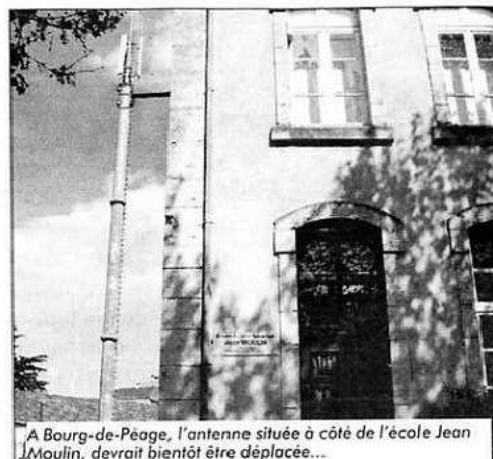
- Rue Chavant
- Rue Claude Bernard
- Côte des Masses
- Sur le chemin des Méannes
- Avenue Marius Mautet
- Avenue Pierre Semard

A Romans :

- Sur l'ancien hôtel des Ors
- Sur les bâtiments EDF
- Central téléphonique
- Rue Chantecigale

A Bourg-de-Péage :

- A côté du groupe scolaire République Jean Moulin.
- Sur une HLM de la Petite Ardoise.



A Bourg-de-Péage, l'antenne située à côté de l'école Jean Moulin, devrait bientôt être déplacée...



République, à Bourg-de-Péage," annonce Michèle Rivasi. Le maire de Bourg-de-Péage, Jean-Félix Pupel, a confirmé que "France Télécom" a bien été contacté officiellement et qu'ils se sont engagés à déplacer l'antenne.

Enfin, la présidente du Criirem souhaiterait que "la Communauté de communes du Pays de Romans achète un monobard (12 000 €) pour faire des relevés (qui seraient de la sorte indépendants des opérateurs) en un temps donné, sur un lieu demandé."

Stéphane GROSJEAN